

PAIX DE L'ABONNEMENT.
 La Haye. Province.
 pour un an . . . 26 fl. 30 fl.
 six mois . . . 14 » 16 »
 trois mois . . . 8 » 8 »

PAIX DES INSERTIONS.
 Les 5 premières lignes 1 fl. 50 timbre
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION.
 à La Haye, Lager Nieuwmarkt
 derrière le Prinsgracht, N° 10.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT
 à Amsterdam.
 Chez M. Van Wochelen, N° 10
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent
 être envoyés à la direction, francs de port.

LA HAYE, 23 Mai.

Affaires de Belgique.

(Correspondance particulière du Journal de La Haye.)

Bruxelles, le 22 mai.

La discussion du budget du ministère de l'intérieur s'est terminée sans aucun incident remarquable. Le chapitre de l'instruction publique a passé en quelque sorte inaperçu, c'était pourtant sur ce chapitre que l'opposition devait, disait-on, se prendre corps à corps avec le ministère et renouveler par un vote significatif l'opinion du 29 avril.

Mais il n'y a pas eu de vote sur la loi de l'enseignement libéral essayé ses forces dans les sections et est parvenu à faire entrer trois de ses membres dans la section centrale qui est chargée de l'examen définitif et du rapport de la loi.

La discussion en section centrale paraît devoir soulever plus d'un incident; le plus grave est celui qui résultera du mandat en quelque sorte impératif donné aux trois commissaires libéraux de refuser de passer outre à l'examen du projet, si le ministre de l'intérieur ne communique pas à la section centrale les amendements et les modifications qu'il a l'intention de présenter au projet primitif qui est celui de 1834. La section centrale se compose de 6 membres et du président de la chambre. Sur les 5 qui sont déjà nommés, 3 appartiennent à la gauche; si, comme on le dit, M. Liégeois, président, doit voter avec ces trois commissaires qui demandent, par un vote, la communication des amendements, la discussion en section centrale se trouvera forcément arrêtée et il faudra que la chambre intervienne pour vider cet incident.

Le cabinet est parfaitement d'accord sur les amendements qu'il doit présenter au projet de loi. Il y a plusieurs jours déjà que tout son plan a été arrêté après de longues discussions. On a peine à se représenter des lors pourquoi il refuse de faire connaître ses intentions à la chambre. La résolution qu'il a prise à cet égard ne peut avoir pour résultat que de faire traîner la discussion au longue, car il est probable que la plupart des amendements qu'il présentera dans le cours de la discussion seront renvoyés à l'examen de la section centrale.

M. de Theux et ses collègues gardent le plus grand secret sur leur plan; ils ne veulent pas que l'opposition puisse se préparer de longue main à le combattre, c'est peut-être une tactique de bonne guerre, mais il est douteux qu'elle ait une grande valeur quant aux résultats. Du reste, on assure que ce plan sera assez libéral pour satisfaire les hommes modérés de toutes les opinions et même pour embarrasser un peu les libéraux qui prétendent professer exclusivement des vues conciliantes.

La plus grande incertitude continue de régner sur l'époque où se réunira le congrès libéral, mais il paraît positif aujourd'hui qu'il aura lieu réellement. Les journaux publient chaque jour le nom de quelque nouvelle localité qui enverra des délégués au congrès, et il faut convenir que la liste commence à grossir d'une façon notable, quoiqu'il y ait encore bon nombre de villes importantes qui jusqu'à ce jour n'ont pas jugé à propos de se faire représenter à cette assemblée. On paraît compter sur 4 à 500 membres. C'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour que les discussions que soulèveront les questions soumises au congrès soient très-vives et aussi très-confuses.

Autant qu'on en peut juger par les noms déjà publiés des hommes qui doivent venir prendre part aux travaux du congrès, le parti libéral y trouvera en grande majorité; le parti

républicain y aura même plus d'un représentant et déjà des hommes franchement libéraux, mais dans une certaine limite, commencent à s'effrayer d'un mandat dont l'accomplissement mettrait en contact avec des idées et des principes qui sont loin d'avoir leurs sympathies, représentés qu'ils seront par quelques-uns de leurs plus fougueux apôtres.

Ainsi, nous voyons M. Delhougne, l'un des membres les plus distingués de la gauche à la chambre, décliner l'honneur de représenter à la future assemblée nationale les libéraux de Gand. M. Delhougne a craint de compromettre sa réputation d'homme de sens quoique son talent d'orateur pût lui donner la certitude de briller au congrès.

Il y a du reste ici beaucoup de gens qui persistent à considérer le futur congrès comme une chose fort peu sérieuse en soi, et qui par conséquent ne saurait produire aucun résultat sérieux.

Nous empruntons aux journaux de Surinam du 24 mars dernier, les nouvelles suivantes :

Son Exc. le gouverneur de la colonie, M. le baron Van Raders, qui le 14 mars dernier s'était embarqué sur le bateau à vapeur le Curaçao et avait quitté la rade de Paramaribo, accompagné de quelques employés supérieurs de la colonie, pour aller inspecter les établissements de Coppename et de Saramaca, était de retour le 23 à Paramaribo, fort satisfait de son voyage et de la situation des divers établissements qu'il avait visités. Déjà le 14, S. Exc. avait inspecté l'établissement Batavia, où elle avait été reçue au débarcadere par le révérend père catholique Hennicke qui avait saisi cette occasion de recommander de nouveau à la sollicitude du gouverneur les malheureux habitants de cette contrée, ces lépreux, qui, repoussés de la société, ont trouvé dans l'établissement Batavia un refuge assuré et un adoucissement à leurs maux. Après avoir visité les terres de cette colonie qui ont enlevé beaucoup de la population, le gouverneur est retourné à bord du Curaçao et a continué son voyage.

Arrivé le 17 de son voyage, le gouverneur et sa suite ont débarqué sur le rivage et ont été accueillis à leur arrivée par le ministre évangélique Van den Brandhoff, directeur de la colonie européenne, le co-directeur Van de Grappel, l'architecte Copyn et autres employés de la colonie. Conduit à la demeure de M. Van den Brandhoff, le gouverneur et les membres de la commission qui l'accompagnait, ont reçu l'accueil le plus cordial dans cette habitation où règne l'ordre, l'union et l'affabilité la plus parfaite, comme un excellent exemple offert aux habitants de la colonie.

Le gouverneur a ensuite inspecté les nouvelles constructions et les terres de la colonie; un ordre parfait et une propreté excessive régnaient dans ces habitations nouvellement construites et les travaux de clôture qui entouraient les terres et les plantations témoignent du zèle qui n'a cessé d'animer les travailleurs, au dépit des désastres qu'ils ont éprouvés et de l'affaiblissement de la santé de plusieurs d'entre eux. Il est déplorable qu'une constante sécheresse ait arrêté la végétation et détruit une partie des espérances des cultivateurs; mais ils ne se sont pas découragés, et ils attendent avec confiance la saison des pluies qui réparera le mal et leur fera recueillir le fruit de leurs travaux.

Après le dîner qui eut lieu dans la maison du directeur de la colonie, le gouverneur et sa suite se rendirent à l'église où se trouvaient réunis les habitants de la colonie. Après une courte exhortation du ministre évangélique, le gouverneur demanda la permission de s'acquiescer d'une mission qui était pour lui d'un haut prix, celle de remettre entre les mains du vénérable pasteur Van den Brandhoff la décoration de l'ordre du Lion-Néerlandais que le Roi lui avait conférée; sur la proposition de S. Exc. le ministre des colonies. Grande fut la surprise du vénérable directeur de la colonie, lorsqu'il reçut des mains du gouverneur qui l'accompagnait cette offre des paroles les plus cordiales, les insignes de l'ordre qui furent attachés sur sa poitrine par l'aîné de ses filles, et la lettre que lui avait adressée le ministre des colonies et dans laquelle Son Exc. payait un juste tribut d'éloges au dévouement et au mérite civil du nouveau décoré.

Les nouvelles reçues le 8 avril des diverses contrées de la colonie s'accordent à dire que les pluies tombées depuis quelque temps font concevoir les plus belles espérances pour les plantations de cafiers. Les cafiers sont en pleine floraison et promettent une récolte abondante.

Nous avons mentionné le petit échec éprouvé par le ministre anglais à la chambre des lords. Voici ce que dit à ce sujet le Times :

Il est possible que le premier ministre montre un égal indifférence pour de petites défaites; qu'il considère comme un malheur insignifiant le désavantage dans des combats accidentels et la perte de quelques troupes légères sur ses flancs et d'une partie de son bagage sur son arrière-garde. Mais, malheureusement les petits ruisseaux font les grandes rivieres, et si des défaites de ce genre devaient se répéter souvent, il en résulterait une sorte d'habitude de mauvais succès très-incommodes pour tout homme d'Etat et surtout pour un homme d'Etat qui se trouverait, comme sir Robert Peel, dans de telles circonstances embarrassées et quelque peu équivoques.

Lundi, un projet ministériel, présenté à la chambre des lords par le lord chancelier, a été rejeté par 41 voix contre 40. Hier soir, il y a eu partage sur une motion d'enquête présentée par M. Christie, relative aux circonstances de la dernière élection de Bridport, dans laquelle le candidat ministériel n'avait eu qu'une voix de majorité sur son concurrent protectionniste. L'atorney général n'a rencontré que 47 voix pour l'appuyer dans son opposition à cette motion et les ministres n'ont été sauvés que par la voix prépondérante du speaker. Ainsi, en deux jours nous demander, les sous-secrétaires d'Etat qui sont chargés de rallier la majorité? Où est la garde-du-corps de sir Robert Peel, la dixième légion? où sont les 112? Ces messieurs devraient se rappeler les liens qui les attachent au chef du cabinet, et combien leur destinée politique est unie à la sienne: Ne peut-on pas charger plus du tiers de leur phalange de faire le service à la chambre et de protéger leur chef contre toute attaque imprévue? en vérité ils ne peuvent prétendre au droit de rester dans le repos le plus absolu. Ils n'échapperont pas au danger en le bravant sans cesse et ils ne sauraient diminuer les chances d'une catastrophe sérieuse par l'habitude de défaites quotidiennes.

Nous recevons simultanément, par la voie d'Espagne et par celle d'Espagne, des nouvelles graves de Portugal, à l'occasion de la province de Minho, que l'on croit être la plus alarmante qu'à son début, et menace de l'élection des provinces de l'Alto, Beira et de Travo Montés. L'Alentejo et les Algarves ne sont à peu près tranquilles que parce que les autorités ont pris sur elles de suspendre la perception des nouveaux impôts et l'exécution des dernières mesures sanitaires décriées.

Les insurgés font aux troupes royales une guerre acharnée. D'un autre côté, des rixes sanglantes ont eu lieu entre les troupes de ligne et un nouveau corps de police que le ministre de la justice Bernard Cabral a organisé sous le nom de Bataillon de la Sécurité. Le bataillon de la Sécurité s'est mutiné, et il a fallu lui retirer ses armes; une compagnie stationnée à Bomim, près d'Oporto, a refusé de les lever, et, aidée par quelques ouvriers des environs, elle a fait feu sur la garde municipale d'Oporto envoyée contre elle. On a tué un homme et en a blessé un autre.

Une opposition violente s'est aussi manifestée contre le cabinet sur le terrain parlementaire; les cortès sont venues à se réunir malgré le décret qui supprimait provisoirement la constitution; mais le ministère a empêché la presse de reproduire le compte-rendu de leurs débats. Le comte Lavradio, ancien compagnon d'armes de Don Pedro et membre influent de la chambre des pairs, a vu dans cette mesure une infraction aux privilèges des cortès, et, à la suite d'une discussion très-vive avec M. Costa Cabral, il a protesté contre ce qu'il a nommé l'illégalité de la conduite des ministres, et il s'est retiré de la

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 24 MAI 1846.

ÉTUDES CRITIQUES SUR LE FEUILLETON-ROMAN.

LE JUIF ERRANT DE M. HUGÈNE SUE.

L'ÉVANGILE DE M. SUE.

Si vous voulez connaître l'évangile de M. Sue, il faut entrer en plein phylastère. Il est de la même religion que mademoiselle de Cardoville, qui, peut-être ne l'avez-vous pas oublié, fait brûler des parfums devant un groupe de marbre de Daphnis et Chloé. La beauté physique, la jouissance matérielle, en un mot la satisfaction, voilà son évangile. M. Sue, c'est lui qui parle, trouve qu'il n'y a pas de croyance, pas de symbole religieux, pas de dogme qui donne une plus admirable idée de l'harmonieuse et ineffable puissance de Dieu créateur et paternel, que le réveil et le lever d'une jeune fille qui, dans toute l'efflorescence de la beauté dont la Divinité l'a dotée, cherche, dans sa rêverie innocente, le secret de ce céleste mystère d'amour. Or, il s'agit de l'amour fort terrestre, vous le savez, et M. Sue éprouve pour le prince Djalma, si terrestre qu'elle tombe en pâmoison au contact de la statue du Bacchus indien, par cela seul qu'il a quelques traits de ressemblance avec celui que mademoiselle Rose Pompon a surnommé le Prince Charmant.

On avouera que voilà les études théologiques singulièrement simplifiées, et que M. Sue envoie ceux qui veulent étudier la puissance et les autres attributs de Dieu à un étrange séminaire. Encore si l'auteur en restait là! Mais il n'a garde. Il n'entend pas qu'on s'en tienne à chercher le secret instinct d'amour dans son innocence rêveuse, et, parmi les moyens qu'il donne d'honorer Dieu, il en est un qu'il prescrit comme le plus noble, le plus religieux et le plus saint de tous, et qu'il est allé puiser dans ces théologiens mythologiques qui n'ont pas droit de cité à Saint-Sulpice, et qu'on appelle Ovide, Horace, Catulle, Tibulle, Parny et Gentil Bernard.

Voir le Journal de La Haye d'avant-hier.

Je supplie qu'on ne m'en demande pas davantage sur ce point, car les citations deviennent impossibles. Tout ce que je puis ajouter, c'est qu'avec le système de M. Sue, Don Juan, le duc de Fronsac, Lovelace et Faublas deviennent de saints personnages, les patriarches de la religion nouvelle, les pères de la moderne église, dignes en tous points d'être cités en exemple aux jeunes gens et d'être recommandés au prône des néo-romantiques.

La jouissance matérielle, voilà donc la religion de M. Sue et le but de la vie humaine suivant lui. Quant au moyen d'arriver à ce but, il l'emprunte tout simplement à Fourier; ce qui, soit dit en passant, a rempli les partisans de ce réformateur d'un naïf orgueil. Voyez-vous tout l'honneur que nous fait le grand romancier, en venant établir ses tentes sur le terrain de nos idées? Quelle gloire pour nous! disaient-ils. Quelle bonne fortune! quel avenir! Eh! messieurs, il n'y avait rien de tout cela qui pût vous surprendre. Quand le roman entre dans le royaume des bêtises, il chasse sur ses terres. En outre il y a une raison à la sympathie que M. Sue éprouve pour vos rêves, et, cette raison, on vous la dira un peu plus tard.

Pour que les hommes puissent atteindre le but de la vie humaine, qui est la jouissance, il faut donc que la communauté vienne changer l'organisation sociale et se répande de proche en proche sur la terre. M. Sue, le précurseur de la nouvelle doctrine, organise un phalanstère idéal dans son Juif Errant, pour séduire les esprits retardataires qui hésitent à se jeter dans ces nouveautés. Entrez avec lui dans la maison commune du fabricant Hardy, vous y trouverez un bonheur sans mélange. Les noces de Gamache sont en permanence dans cette bienheureuse maison, et, pour peu que vous n'ayez pas diné, je vous engage à parcourir les cuisines, avec leurs broches chargées de rôtis à l'odeur appétissante. Là M. Sue réalise toutes les utopies du grand réformateur Fourier. Ce sont des bambins de sept ou huit ans (Fourrier les appelle des sacripants) qui font la plus grande partie de l'ouvrage; ils trient les fruits, épluchent les légumes et remplissent toutes les fonctions culinaires du premier ordre, en croyant jouer à la dinette; M. Sue a trouvé, à ce qu'il paraît, le moyen de faire faire aux enfants la même chose pendant plus de cinq minutes, et de la leur faire bien faire; personne ne mange les fruits au lieu de les trier, ne jette les légumes pour garder les épluchures, et ne fait tourner la saucé au lieu de la tourner. Le romancier législateur part de cet axiome, qu'il croit invincible: « Puisque les enfants font la dinette, ils peuvent faire la cuisine. »

Voilà ce qui s'appelle puissamment raisonner, et je ne connais rien d'aus-

si fort que cet autre argument du même logicien, que « certainement, puisque les enfants de sept à huit ans aiment à bouleverser les plates-bandes avec des outils de jardinage, ils peuvent faire venir, comme jardiniers, les légumes qu'ils seront appelés à apprêter comme cuisiniers. » Que conclure de ceci? Que si M. Sue a un jardin, très-certainement il n'y a pas d'enfant et qu'il ne connaît pas les enfants. Cet âge est sans pitié, messieurs, non-seulement pour les oiseaux, mais pour les plus belles fleurs. Un enfant arrache autant qu'un homme peut planter; défait autant d'ouvrage qu'un jardinier en peut faire, ne sait que butiner comme les abeilles et comme les moineaux francs, avec cette différence qu'il prend la fleur avec ses sacs, la plante avec la fleur, et qu'avec la cerise il cueille la branche du cerisier. Le sauvage de Montesquieu, qui abat l'arbre pour avoir le fruit, qu'est-ce donc? Un enfant. La mobilité des idées et des sentiments de l'enfance est telle, qu'elle prend et quitte, effleure et passe, parle sans écouter, et que toute continuité devient pour elle une fatigue et un ennui.

Cela est vrai, sans doute, dans notre monde ordinaire, mais quels pauvres esprits nous sommes d'oser appliquer ces raisonnements, empruntés au sens commun, à ce beau royaume d'utopie où M. Sue déploie les merveilles du travail attrayant! Les données du sens commun ne sont plus de mise, et il ne s'agit plus de raisonner quand on entre dans un nouveau monde, où l'impossible devient le réel, à tel point que la mer elle-même se change en limonade.

« Passe encore pour la Garonne, qui est un peu fantasme de sa nature, et que je crois capable de tout, mais la mer! »

Où, la mer. Vous ne vous faites pas une idée des miracles du fourrierisme, voyez-vous, et des merveilles du travail attrayant. Là, tout se fera d'une manière prodigieuse et imprévue. Tandis que les chérubins, ce sont les enfants sages et tranquilles, feront des confitures sans y goûter, les chenapans et les sacripants, ce sont les enfants turbulents, vifs et impatientes, tels qu'on se représente les gamins de Paris, tels qu'on les a vus au Gymnase, sous les traits de Bouffé, les chenapans et les sacripants tuent les serpents au son de la trompette, et accomplissent, toujours avec le même accompagnement belliqueux, cette opération nocturne que M. le préfet de police a reculée d'une heure, à la grande satisfaction des nez reconnaissants.

Vous voyez que M. Sue, loin de charger les peintres du tableau, les a adoucis, et qu'il a proportionné les doses à votre faiblesse, comme, dans les anciens mystères d'Eleusis, on avait coutume de faire pour les initiés. Il ne changera la mer en limonade que plus tard et lorsque vous en-

Années antérieures, on trouve que, comparativement à 1837-38, il y a eu en 1844, forte augmentation. Cet exercice, en effet, avait donné :

A l'exportation (Soies, anglaises, Soieries)	9,107,000	11,082,000
Et à l'exportation américaine, en soies et soieries	1,975,000	4,696,000
Total	15,773,000	
Mais, en se reportant un peu plus haut, on trouve au contraire que 1844 aurait un peu déçu.		
En 1835-36, en effet, l'exportation anglaise ressort pour les soies à 20,326,000 fr., et pour les soieries à 1,696,000 fr. :		22,021,000
L'exportation américaine, de son côté, ressort pour l'ensemble, à	10,834,000	
Total	32,855,000	

On voit, par le rapprochement avec le tableau ci-dessus, que c'est l'exportation américaine qui aurait perdu. Les variations annuelles sur le commerce sont, du reste, très-considérables.

Nouvelles et faits divers.

Si l'on en croit une correspondance de Vienne, adressée à la Gazette de Vienne, une convention supplémentaire, au sujet de la république de Cracovie, est intervenue entre les trois puissances du Nord. Elle confère à l'Autriche seule le droit de tenir garnison dans la ville de Cracovie, mais, à ses frais, et sans subvention aucune de la part de la ville. Le sénat reste aboli et la république sera gouvernée par 3 dictateurs formant une commission.

En reproduisant cette nouvelle sous toute réserve, le Journal de Francfort ajoute qu'il paraît peu vraisemblable qu'il soit question d'un droit d'occupation (Besatzungsrecht), nous croyons qu'il s'agit simplement de l'occupation, qui sera attachée aux événements les plus récents de la république.

Des nouvelles de St.-Petersbourg mandent qu'un grand nombre de barques chargées de seigle et de farine ont pris feu, et que toutes les cargaisons ont été perdues.

Le gouvernement anglais se met en mesure d'occuper des points du territoire de l'Oregon. Un bâtiment de guerre part de Cork, avec 500 hommes, sous le commandement du capitaine Crofton, pour aller occuper le fort York dans la baie d'Hudson.

La Sardaigne est en ce moment encombrée de troupes. L'attitude du parti a engagé le gouvernement autrichien à prendre tout événement des mesures de précaution.

M. de la ligne du Pô environ 20,000 hommes de troupes qui se tiennent prêts à entrer dans les Etats de l'Eglise, en cas de besoin. Le reste de la force armée, qu'on évalue à 50 ou 60,000 hommes est réparti dans les villes et dans les bourgs.

Dans une séance extraordinaire, tenue le 15 mai, la seconde chambre des Etats du royaume de Sardaigne a passé un vote sur le...

Sur 72 votants, 56 se sont prononcés pour les... 16 contre. L'assemblée devait, au lendemain, à un nouveau vote.

Il a paru, ces jours derniers à Cöthen la proclamation suivante: Pour dissiper tous les doutes qui pourraient encore exister sur l'état actuel de la dette publique, nous croyons devoir déclarer que jusqu'à présent les agnats du duché n'ont pas consenti à reconnaître les dettes indiquées dans notre état de la dette publique du 16 février de cette année, mais que pour obtenir ce consentement, sur la nécessité légale duquel il existe entre nous et nos agnats une divergence d'opinions qui, dans l'attente d'un arrangement à l'amiable, n'a pas besoin d'être mentionnée, nous avons, pour offrir plus de sécurité aux créanciers de l'état, engagé des négociations qui, nous l'espérons, auront les résultats désirés.

On écrit de Magdebourg, le 20 mai: Cette nuit un voleur s'est introduit dans l'église Notre-Dame pour dérober les troncades dans lesquels les fidèles déposent leurs offrandes pour l'usage de l'église, mais heureusement le malfaiteur a été surpris et arrêté en flagrant délit. On ne sait comment il a pénétré dans l'église. Les portes étant parfaite-

ment closes, on doit admettre que cet individu s'y est laissé enfermer hier au soir.

Vers une heure du matin le factionnaire de la porte Notre-Dame remarqua une lumière mouvante aux croisées de l'église. Cette lumière tantôt s'éloignait, puis se rapprochant, faisait facilement croire qu'une personne la transportait. Le factionnaire fit prévenir le garde-de-nuit, et, en écoutant aux portes, on percevait aisément le bruit que l'on faisait pour briser les troncs. L'église fut cernée à toutes ses issues par la garde, pendant que l'on requérait le bedeau de la paroisse avec les clefs du temple.

Les clefs arrivées, toute la garde, sous le commandement du sergent, pénétra dans l'église. Après bien des recherches celui-ci fut assez heureux pour saisir le voleur, qui s'était blotti sous un banc. C'est un Prussien, nommé Charles Bayer, arrivé en cette ville depuis deux jours. Ce malfaiteur, d'abord déposé au corps de garde, est écroué à la maison d'arrêt.

Quatre troncs étaient déjà ouverts. Il est permis de croire que le voleur ne se serait pas borné à soustraire ces aumônes qui sont, souvent, de peu d'importance. Les bijoux qui ornent l'image de la Vierge ont assurément couru grand risque en cette circonstance.

Elisa Clark, cette pauvre mère dont nous avons entretenu nos lecteurs, a été jugée vendredi par le jury centrale criminelle de Londres. Le regard de la pauvre femme, son âge et son état, sous son attitude, en un mot, pendant les débats, démontraient qu'elle avait à peine conscience de sa situation. Le défenseur a fait ressortir avec éloquence toutes les considérations qui plaident en faveur de sa cliente. Epouse chaste et dévouée, elle s'était vue en butte aux mauvais traitements d'un mari brutal et ivrogne; mère tendre et laborieuse, on l'avait vue, la veille encore de son acte de désespoir, engager au Mont-de-Piété ses vêtements les plus indispensables pour procurer un peu de pain à ses enfants. Enfin, un médecin a déclaré qu'ayant examiné Elisa Clark immédiatement après l'événement du pont de Battersea, il avait reconnu que son pouls battait 180 pulsations à la minute, et qu'elle offrait tous les symptômes de la folie. Après une heure de délibération, le jury a prononcé un verdict de non culpabilité, vu que l'accusée se trouvait, au moment du fait qu'on lui reproche, dans une situation d'esprit qui ne permet pas de la rendre responsable des conséquences qu'il a eues.

On se rappelle la conduite admirable du capitaine Postle, du steamer le Flamer envers l'équipage naufragé du navire français le Rapin, mais, on ne connaît pas encore la manière dont le gouvernement français a récompensé le marin anglais. On voulait d'abord lui accorder le prix de la Légion d'Honneur, mais comme les règlements de la marine britannique s'y opposent, on s'est décidé à lui offrir une paire de pistolets de grand prix. Une lettre de M. Guizot, en date du 30 mars dernier, et adressée au consul français à Gibraltar, annonce cette décision et porte qu'une souscription sera placée sur les pistolets, portant qu'ils ont été offerts en mémoire de la noble conduite du capitaine Postle. Ces détails ayant été communiqués au capitaine Postle, il est venu la semaine dernière à Paris pour faire ses remerciements. Sa première visite a été pour M. Guizot; il s'est rendu ensuite chez M. l'amiral de Mackau, avec lequel il a dîné vendredi dernier. Le ministre l'a informé que les pistolets étaient un don personnel de S. M.

La Gazette de Vienne publie quelques détails sur l'incendie qui a éclaté à Kaschau le 20 avril :

Le feu a pris dans un hangar du faubourg. Le vent poussa bientôt les étincelles dans l'intérieur de la ville, et en particulier sur l'arsenal et le magasin des fournitures militaires, qui commençaient déjà à brûler, mais qui ont été parvenus à éteindre le feu. On a vu de la poudre brûlée et...

tenants et aux usages du voisinage. Le nombre des maisons détruites par l'incendie est de 63. On attribue ce sinistre à la malveillance.

Dans une commune du finistère, un boucher a été pendu par un porceau qu'il venait de voler à un fermier. Ce qui semble bien merveilleux, c'est que le voleur avait eu la précaution de tuer son porceau la veille. Voici l'explication de l'épigramme: le voleur avait attaché le porceau à son cou par les jambes de derrière; en franchissant le mur trop élevé de l'auge, il est tombé d'un côté, l'animal de l'autre, et il s'est trouvé pendu par son contrepoids. On l'a laissé ainsi exposé jusqu'à ce que l'autorité fût venue faire la levée du cadavre.

Lundi la femme d'un pauvre jardinier de Bronclay près de Londres, a donné le jour à quatre beaux garçons. Ils ont été baptisés le lendemain et ont reçu les noms de Mathieu, Marc, Luc et Jean. La mère et les enfants se portent bien.

Une nouvelle ville, située aux portes de Paris, sur d'immenses terrains situés entre l'avenue de la Chaussée du Maine et le chemin de fer rive gauche. On nommera cette nouvelle ville: Athènes. On peut voir déjà à l'angle de plusieurs maisons que l'on achève de construire. Les noms de rue du Pyrée, passage des Thermophyles, place Léopidas, square Aspasie, carrefour Alcibiade, etc., etc. Quelques villas élégantes sont déjà habitées par des Athéniennes qui ont pour habitude de sécher, comme on dit à Paris, les appartements nus. Ce qui rend assez piquants les appellations historiques de ces rues et passages, c'est le voisinage du boulevard du Mont-Parnasse, qui, dans la nouvelle Athènes, aura pour pendant le boulevard du Mont-Olympe.

NAPOLÉON APRÈS WATERLOO.

La lettre suivante contient des révélations intéressantes sur un des faits les plus controversés des événements de 1815: A Monsieur le lieutenant-général Montholon.

Mon général, J'ai lu tardivement le chapitre 1^{er} d'un des feuilletons de la Presse, du 23 janvier 1846, où vous relatez les événements qui se sont passés à l'Elysée-Bourbon les 21 et 22 juin 1815. C'est à regret que je me vois dans la pénible nécessité de vous rappeler une circonstance que vous avez omise dans votre narration, lorsque vous dites :

« Au même instant, nous entendimes un grand tumulte sous la terrasse de l'Elysée-Bourbon: c'étaient deux régiments de tirailleurs de la garde qui, formés d'endrés volontaires parmi les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, venaient défilier en désordre devant le jardin, en tête d'un colonel inconnu de l'homme du peuple demandant à grands cris que l'empereur se mit à leur tête pour les mener à l'ennemi, et qu'il leur permit de se faire justice eux-mêmes des traitres qui parlaient d'envoyer des commissaires au quartier-général ennemi pour vendre la France comme ils l'avaient vendue en 1814. »

Ces régiments faisaient partie de ceux que je commandais. L'empereur m'ordonna de les faire retourner à leur poste, et, se présentant lui-même aux regards du peuple, il le harangua pour calmer son effervescence, etc. »

Il n'y avait point alors de régiment de la garde à Paris. Celui que vous désignez ainsi était le 1^{er} régiment des tirailleurs fédérés de la 1^{re} légion de la garde nationale de Paris, dont le commandement m'était confié, et qui, effectivement, passant le 22 juin en colonne et dans le plus grand ordre sous le commandement de l'illustre général de division, M. de Montholon, tant fait voir, les mots: « Restez avec nous! nous voulons mourir pour vous! » se firent entendre. Alors l'empereur demanda le colonel de ce régiment; qui était conduit en ce moment par le chef de bataillon Millaud. Pendant que ceci se passait, j'étais dans les Champs-Elysées avec plusieurs officiers réglant le service du lendemain, lorsqu'un de mes adjutants, M. Payen, vint me dire que l'empereur me demandait. Je me rendis aussitôt dans le jardin de l'Elysée. Sa Majesté m'aborda en me disant: « C'est ton régiment! bon esprit, c'est le tien! » Je lui répondis que c'était l'esprit de l'armée. Alors il me demanda: « Savent-ils ce qui se passe? » Ma réponse fut négative. L'empereur reprit: « Comment! ils ne savent pas ce qui se passe? » Je répondis: « On dit qu'ils ont vu le drapeau tricolore, et qu'ils ont dit: la chambre n'est qu'un lieu de réunion, n'a pas le droit d'éprouver de doutes sur les intentions de son maître; n'a pas le droit de se révolter contre son maître, mais qu'ils ont vu le drapeau tricolore, et qu'ils ont dit: la chambre n'est qu'un lieu de réunion, n'a pas le droit d'éprouver de doutes sur les intentions de son maître; n'a pas le droit de se révolter contre son maître. »

An même instant, et par une sorte de fatalité, vint heurter de service (Derville, qui plus tard fut mon compagnon de captivité, à l'époque de la comte Réal, l'empereur, qui me tenait par le bras, me repoussa en disant: « Ah! Réal... » et il s'éloigna avec lui. Je sortis aussitôt pour aller rejoindre mon régiment. En traversant le salon, vous m'arrêtâtes, mon général, et saisissant les pans de mon habit, vous me dites: « Ah! mon général, vous sauvez la France! »

Je n'en dirai pas davantage, mon général, m'en rapportant autant à votre souvenir qu'à votre conscience, car si l'un s'est égaré, l'autre ne parlera à la lecture de cette lettre.

L'ex-colonel du 13^e léger, EDOUARD MARTIN.

Théâtre-Royal-Français.

Lundi, 25 mai 1846, 6^e représentation supplémentaire.

Don Pasquale

opéra en 3 actes, paroles de MM. Alphonse Royer et Gustave Vaëz. Musique de Donizetti.

La Vie en Partie Double

vaudeville en un acte, par MM. Anicet, Dennery et Brichard. On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.

Changement de Domicile.

MAISON DE COMMISSION VAN TETROODE,

du Heerenstraat, actuellement Luthersche Burgwal, T, 164, près de la petite rue: Oog in 't Zool.

Livres; Musique; Papiers; Tableaux; Estampes; Dessins; Antiquités; Curiosités; Impressions tant lithographique que typographique, Taille-douce, etc. **Revue, Car-tonnage; Insertions d'Annonces** dans les divers journaux de tous les pays. Abonnements à tous les journaux étrangers et hollandais.

Ventes publiques de Livres, Objets d'Art, etc.

En vente: **La Reine de Chypre**, opéra, 25 cents. Jusqu'au 1^{er} Juin, on vendra: **Luthersche Burgwal, T, 164, près de la petite rue: Oog in 't Zool.** Charles VI, Histoire d'En-nous, la Brague de Preston, la Somnambule, le Serment, Othello, Lucie de Lammermoor et l'Esclave de Camoens, les ONZE pièces ensemble fl. 1.50. Et SIX d'entre elles au choix, pour fl. 1.

SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS À VAPEUR,

ENTRE

le Havre et la Hollande.

Le steamer Rotterdam, capitaine COUTARD, partira de Rotterdam, le matin de lundi, 25 Mai. S'adresser à MM. Smith & Co, Boomjes, A. 170, à Rotterdam.

Bourse d'Amers du 20 Mai.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Rome, 5 % — Turin, 5 % — Venise, 5 % — Passive, 5 % — Messine, 61 A. Cours de la Bourse (2 heures) Ardquin, 20 Mai.

Bourse de Londres du 20 Mai.

3 % Cons. 96 1/2 — 2 1/2 % Nord 100 — 3 1/2 % Sud 91 1/2 — Exp. 5 % 24 1/2 — 3 % 37 1/2 — Portug. 4 % 57 1/2 — Russes 110 1/2.

Bourse de Vienne du 16 Mai.

Métalliques, 5 % 111 1/2 — Lots de fl. 500, 154 1/2 — Lots de fl. 250, 122 1/2. Actions de la Banque 187 1/2.

LA HAYE, chez Léopold Lohenberg, Lage Nieuwstraat.

IMPORTANT.

LA PERTE DES DENTS RÉPARÉE.

SANS EMPLOI DE FIL D'ARCHAL OU DE MOYEN DE SUTURE.

DENTS DÉCHAUSSÉES AFFERMIES ET PLOMBAGE DES DENTS CARIÉES,

à l'aide du ciment marmoratum.

M. Joseph Hes, Chirurgien-dentiste examiné par la Faculté, continue avec succès l'application de son nouveau système, pour la pose de dents artificielles et minérales, d'une matière inébranlable, ayant leur émail naturel et répondant à toutes les exigences de la mastication et de la parole. C'est une vérité incontestable que la perte des dents défigure les plus beaux visages, gêne la prononciation et rend l'opération de la mastication incomplète, résultat qui est si déplorablement sur l'action importante d'une bonne digestion.

Après l'expérience de plusieurs années et de nombreux succès obtenus avec ce système auprès des meilleurs mécaniciens de Londres, M. Joseph Hes, en fait de poser, suivant son système, les dents artificielles et minérales, à satisfaire toutes les exigences, ainsi que le produit est garanti par ses certificats. Dans les mille et mille circonstances qui se présentent, l'application de son procédé, jamais il n'a jamais fait de mal à personne, soit dans les poses des dents, soit dans le plombage des dents cariées, de ciment marmoratum, dont il est le propriétaire exclusif. Le ciment est appliqué, sans causer la moindre douleur, sans faire éprouver la moindre chaleur, la moindre pression dans la

bouche, et il rend les dents cariées aussi saines, aussi fortes qu'elles l'avaient été auparavant.

L'emploi de son **Elixir Odontalgique** qui calme en un instant la douleur de dent la plus aiguë, rend inutile la pénible opération d'arracher les dents, et dont une goutte suffit pour arrêter les plus violents maux de dents, se vend chez lui par flacon, et certes aucune famille ne voudra être privée d'un remède si efficace.

Son **Dentifrice-Tincteur** qu'il vend également par flacon, est un remède sûr contre la mauvaise odeur de la bouche ou des dents, contre le scorbut et la carie qu'il prévient.

M. Joseph Hes contracte des abonnements avec des familles, ainsi qu'avec chaque personne qui voudra l'honneur de sa confiance. Ses prix sont fixés avec une grande modération.

Il est à la disposition de tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir, pour toutes les opérations qui concernent son art.

On peut s'adresser aux lettres. Adresse: **Nieuwe Marktstraat, N, n° 144,** près du **Wagenvaart, à La Haye.**

JOURNAL DE LA HAYE

DU DIMANCHE.

SCIENCES, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES, LITTÉRATURE ET MODÈS.

L'EXPOSITION DU LOUVRE DE 1846. 1)

Hippolyte et Paul Flandrin ne cultivent pas habituellement le même genre de peinture, et néanmoins on trouve entre leur manière une frappante analogie. Le premier a exposé, cette année, plusieurs bons portraits. Tout en s'y montrant fidèle aux leçons de M. Ingres dont il est l'élève, l'auteur prouve que, suivant l'expression de la Fontaine, *son imitation n'est point un esclavage*, et même qu'il est loin de sacrifier la couleur à la forme, comme quelques-uns de ses condisciples. On doit aussi reconnaître qu'il a su très habilement résoudre un problème presque insoluble, en unissant la vigueur de ton au fini le plus scrupuleux.

Il en est de même de son frère, M. Paul Flandrin, qui dessine avec une pureté remarquable le paysage, et qui sait lui donner un grand caractère.

Cependant, néanmoins, peut-être fait à ces deux peintres, dont le talent est incontestable, la faute scrupuleuse de leur couleur et les détails dans les objets, produisent à l'œil l'effet d'un miroir trop qui, en multipliant les objets, assourdit le ton général. Les paysages de M. Paul Flandrin sont toujours du style le plus noble et le plus sévère, et l'exécution en serait parfaite, si le poli de la surface, rendu plus sensible encore par l'emploi du vert, ne diminuait pas le ton.

Il n'est pas que la couleur fondamentale de son art soit manquée de vigueur; elle serait très belle, au contraire, si l'artiste n'avait pas voulu en faire un jeu de lumière. Si l'on eût fallu en croire, il y a plus de quinze ans, un critique aussi spirituel que sévère, le talent de M. Gudin était dès lors près de s'éteindre. Le temps n'a heureusement pas ratifié ce jugement par trop rigoureux. Treize tableaux de M. Gudin prouvent aujourd'hui que cet artiste n'a rien perdu de sa fécondité, et que son talent est toujours le même. On a cette fois beaucoup critiqué ses marines, et cependant la majeure partie du public, et surtout les navigateurs, les considèrent avec intérêt. Disons, pour notre part, que, dans tous ces ouvrages, on reconnaît le pinceau facile et la brillante exécution qui sont le caractère distinctif de l'auteur, et que les moins considérables sont précisément ceux que beaucoup d'amateurs paraissent préférer; ainsi, tandis que l'on critique, avec raison, le *Combat de la Goulette*, la foule s'arrête devant la *Plage d'Afrique*, petite esquisse, dans laquelle on ne voit la mer qu'à travers un brouillard lumineux, et où il n'y a, pour toute figure, que celle d'un lièvre qui se cache. Il en est de même d'un autre *Effet de brouillard*, où l'on voit la mer sur la côte d'Écosse. C'est dans ce dernier tableau plus grand que les précédents, que l'artiste a représenté des oiseaux de mer s'abattant sur un rocher isolé. Ces mouettes et ces goélands sont les seules créatures vivantes qu'on y aperçoit, et cette extrême simplicité de composition ne contribue guère moins que le beau mouvement des vagues au succès de cette peinture vraiment originale. Tout en reconnaissant, néanmoins, que l'on fait subir à M. Gudin des critiques outrées, nous devons avouer qu'il en est une dont la justesse nous semble incontestable, c'est le reproche qu'on lui fait de s'abandonner à son extrême facilité, et de ne pas apporter dans tous ses ouvrages une étude consciencieuse: le *far presto* s'y fait trop sentir.

M. Le Poittevin, à qui l'on a si longtemps reproché l'épaisseur de ses touches, l'indécision de ses formes et le rude conflit des couleurs, a eu le bon esprit de ne pas se révolter contre la critique; et, toujours le même, il a su, d'une manière sensible dans ses tableaux, ce n'est pas du moins au préjudice de l'harmonie: ce serait plutôt aux dépens de la vérité. Les teintes grises, dont M. Le Poittevin se sert, par opposition à l'éclat du carmin ou du minium, ont l'avantage d'en amortir l'effet dans le ton général, et nous devons convenir qu'il emploie ce moyen avec habileté. Le tableau de marine où il a représenté un *Equipage français venant faire de l'eau à une fontaine d'Italie*,

nous semble supérieurement composé; les figures, bien dessinées et peintes avec autant de finesse que de fermeté, semblent l'avoir été par un ancien maître de l'école hollandaise. L'artiste, enfin, ne pouvait choisir un site plus varié et plus pittoresque, et la profondeur de ses fonds annonce une heureuse étude de la perspective. Nous avons le même témoignage à rendre de sa marine intitulée *Retour de la promenade sur l'eau*. Les figures surtout sont remarquables par la naïveté de leur expression. Qu'on n'accuse donc plus M. Le Poittevin de pasticher M. Eugène Isabey. Le temps a amené une grande différence entre les manières de ces deux artistes. M. Le Poittevin n'imité personne, et il a, dans le Salon de cette année, un bon nombre d'imitateurs.

Dans le *Carnaval* de M. Garbet, cet artiste n'a pas épargné le nombre des figures. Elles sont, il est vrai, un peu confuses; mais c'est, par cela même, qu'elles représentent fidèlement le désordre de ces saturnales. A voir tous ces déguisements, ces nez crochus, ces masques furibonds, ces doubles bosses des régions sternaires et spinaires, et ces visages de sapeurs coiffés d'un bonnet de petites maîtresses, on est tenté de s'écrier avec Lamierre:

« Est-ce un peuple de fous descendus de la lune ? »

On ne peut même un instant, ou plutôt une opposition à ces joies du carnaval, c'est la peinture du lendemain qui doit, au grand regret des jeunes-fous,

« Changer toutes humeurs en un calme profond. »

L'effet de ce contraste pourrait être piquant; ne tentera-t-il pas l'artiste?

Le *Remords du traître*, par M. Yvon, est une fort bonne académie. Dans ce tableau Judas Iscariote subit, en enfer, la peine de son crime. Si l'artiste avait bien lu la biographie de ce malheureux, il aurait vu que Judas se pendit de désespoir, qu'il *creva par le milieu du corps*, et que *ses entrailles se répandirent par terre*. Ce premier châtiment de Judas aurait dû, ce nous semble, laisser des traces visibles sur son corps.

Rien de plus fin et de plus spirituellement touché que la *Vue microscopique de Harfleur*, par M. Louis Garneray. L'air circule librement dans ce petit tableau, dont les figures lilliputiennes ont de la vie et du mouvement, et où la fluidité des eaux est rendue avec une étonnante vérité.

La *Vue prise à Gien*, par M. Hippolyte Garneray, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, est une admirable production, remarquable surtout par l'heureuse distribution des tonneaux et par la finesse de l'exécution.

Il *doit faire*, costumes du 17^e siècle, par M. Gaut. Les principales figures de ce tableau sont peintes avec autant de goût que de légèreté; mais l'artiste, pour les faire mieux ressortir, a pris un parti qu'on ne saurait approuver. Ces murailles blanches, sur lesquelles elles se silhouettent, répandent un peu de fadeur sur l'ensemble de la composition, et devraient ne pas refléter une lumière si blanche sous un ciel qui manque de transparence. A ces défauts près, ce tableau annonce des idées poétiques et originales, et un talent fort agréable. Aussi on ne saurait trop exhorter l'auteur à se défendre du *farniente*, dont il peint si bien les charmes.

Deux sujets, qui ont entre eux de l'analogie, ont occupé cette année M. Gosse. L'un représente l'*Empereur Charles-Quint*, tuant de sa main un factionnaire qui a eu le malheur des'endormir, et l'autre, *Napoléon Buonaparte*, prenant indulgemment l'arme et la faction d'une sentinelle qui s'est laissée surprendre par le sommeil. On voit que, dans ces deux scènes historiques ou apocryphes, le beau rôle a été réservé au vainqueur d'Arcole et de Marengo. On connaît depuis longtemps le talent de M. Gosse; son pinceau, qui ne manque pas de fermeté, est toujours gras et moelleux, et l'on retrouve ces deux qualités estimées dans ses deux nouveaux tableaux; mais cet artiste n'a-t-il pas prêté à Napoléon une expression trop sentimentale? Que ce héros pardonne au soldat surpris en faute, cette action ne manque pas de vraisemblance;

1) Voir notre numéro du 17 mai.

mais qu'en lui rendant son fusil il lui parle d'un air si doux et si bon, voilà ce qui paraît peu conforme à son caractère. Du reste, cette composition a beaucoup de succès dans le public.

Les *Charabronniers catalans* et *l'Intérieur d'une ferme des Landes*, par M. Félix Raffner, font reconnaître dans ce peintre un adroit imitateur de M. Decamps; mais quelque grande que soit son adresse, on aimerait mieux qu'il étudiait bonnement la nature. Entre ce modèle et l'artiste, il ne faut pas d'intermédiaire.

Nous avons cette année plusieurs ouvrages de M. Lepaulle, et des ouvrages de tous les genres, savoir, *l'Intérieur d'un harem*, cinq portraits d'hommes et de femmes, et des *Odalisques au bain*; mais, quel que soit le sujet qu'il traite, ce peintre est toujours reconnaissable aux qualités de son talent et aux défauts de sa manière. Il est aisé de voir que M. Lepaulle a une grande facilité d'exécution, que sa touche est large et hardie, qu'il donne du relief à ses figures et que son dessin a quelquefois de la correction, mais voici le revers de la médaille: revenant presque toujours sur son premier travail, M. Lepaulle ne fait le plus souvent que le charger de retouches épaisses et mal assorties, et c'est ainsi que tel de ses tableaux, dont la couleur devrait avoir d'abord de la pureté et de la fraîcheur, n'offre plus, à la fin, que des teintes sales et tourmentées. Cet abus pourtant se fait moins sentir dans un de ses portraits de femme, dont la tête est vivante et bien modelée, et dans les *Odalisques au bain*, femmes jeunes et belles, que le peintre a représentées sans voile, pour mieux étudier les formes de ces modèles.

M. Schlessinger, qui paraît avoir fait une étude spéciale du 13^e siècle, a représenté, dans ses trois tableaux intitulés: *Le Colin-Macollard assis*, *le Pont d'Amour* et *l'Indicret*, tout ce qu'avait de plus exemplaire les mœurs de cette époque: ici un vieux financier marche à quatre pattes sur le parquet, tandis que, sur son dos en arcade, sa femme ou sa maîtresse reçoit en riant les baisers d'un jeune cavalier; là, un galant, les yeux bandés, stassied autout de fois qu'il lui plant sur les genoux des dames qu'il cherche à reconnaître; nous n'avons pas besoin de dire les innocentes libertés qu'il a le droit de prendre pour s'acquitter de sa pénitence. Ces tableaux, pleins d'esprit et de gaieté malicieuse, nous ont paru plaire généralement.

M. Gustave Brun mérite une place parmi les artistes littéraires. Son *Yroquois*, buvant à la santé de nous ne savons quel saint, pour qui ce nouveau Grégoire se sent une grande dévotion, est une fort bonne caricature. *La visite du propriétaire* nous plaît moins. De vieilles gens, malades, et sans argent, qui se voient, avec effroi, tourmentés pour l'acquiescement de leur loyer, sont plus à plaindre que risibles; mais le troisième sujet traité par M. Brun, nous semble réunir tous les suffrages. Rien de mieux rendu que l'esprit de cajolerie avec lequel un candidat à la députation tâche de séduire un vieux laboureur, et l'indécision qu'exprime gravement celui-ci, en buvant son verre de liqueur, est d'une vérité tout à fait comique.

Repos de la Sainte-Famille en Egypte, par M. Achille Devéria. Faire large, beaux caractères de têtes; touche ferme et moelleuse. Un peu rembruni par le temps, ce tableau, dont la couleur est déjà austère,

Pourquoi les couleurs de ce tableau ne s'accordent-elles pas aussi bien entre elles que les sentiments des personnages? chaque figure, prise à part, nous semble bien peinte; mais l'ensemble est inharmonieux.

Après quelques années d'absence, M. Louis Cabat est rentré au Salon, avec deux paysages qu'on juge dignes de sa réputation, et dans lesquels on trouvera même des détails plus fins que dans ses précédents ouvrages. Aujourd'hui, cependant, le genre du paysage est cultivé avec tant de talent et par un si grand nombre d'artistes, que le retour de M. Cabat n'a pas fait une sensation proportionnée au regret que son éloignement avait causé. Ce peintre, au surplus, aura toujours, aux yeux des connaisseurs, un mérite trop peu recherché par ses rivaux: ses vues, exemptes de manière et d'affectation, sont les portraits fidèles de la nature champêtre. S'il montre peu de goût pour la poésie, qui, après tout, est souvent menteuse, il tient consciencieusement aux réalités. On peut toutefois lui faire observer que le choix des points de vue n'est pas chose si indifférente; et qu'avec son scrupuleux amour de la vérité, il pourrait tout aussi bien être vrai dans le *Portrait* d'une campagne pittoresque que dans celui d'un site insignifiant.

La Sainte-Cécile, de M^{me} Calamata, est dans le goût le plus sévère de l'école raphaëlique; mais, quel qu'en soit le mérite, on préfère à cet estimable tableau le *Portrait d'homme* qui est de la même main, et dont la tête, solidement peinte, a autant de relief que de caractère.

(La suite prochainement.)

THÉÂTRE-ROYAL-FRANÇAIS.

La semaine dernière, le vent de la prospérité soufflait sur notre Théâtre-Royal. — Le jeudi, la salle était comble, le spectacle se composait des *Mousquetaires de la Reine* et des exercices des sauteurs arabes. Quelle fut la cause de cette affluence? Nous ne chercherons pas à l'expliquer, de crainte d'y trouver une nouvelle preuve des bizarres caprices du public, qui se montre de glace pour les chefs-d'œuvre et de feu pour le merveilleux et l'excentrique. — Le samedi suivant, *Charles VI*, malgré l'abonnement suspendu, a fait chambrée complète; les étrangers, attirés par les distractions de la kermesse, y étaient en majorité. Ils ont à leur tour payé leur tribut d'applaudissements au talent que déploient dans cette pièce Lofezzo, Allard, Renault, Léon-Fleury, M^{me} Hillen et M^{lle} Planterre, et crié des bravos aux danseuses, au costumier et au décorateur. C'est le cas de le dire, la province a confirmé le succès décerné par la résidence, rien ne manque plus maintenant à la gloire de *Charles VI*.

Mais c'est surtout lundi dernier qu'on faisait queue, qu'on se battait à la porte du Théâtre pour voir la *Favorite* et la quatrième, et dernière représentation de la troupe des Arabes. La salle n'a pu contenir toute la masse des curieux qui se pressaient à ses portes, et les déçus ont été contraints d'aller chercher du plaisir ailleurs. Le Cirque Olympique et les jeux forains ont dû s'en trouver fort bien. Mais, tandis que les habiles qui avaient pénétré dans la salle et y avaient trouvé place, paraissent enchantés, non seulement de la pièce, mais encore des habiles interprètes de l'œuvre de Donizetti; tandis qu'ils battaient des mains pour Allard et M^{lle} Planterre et s'apprêtaient à les rappeler tous deux à la fin de la pièce; — nous, maladroit retardaire, relégué dans un coin d'où nous ne pouvions ni voir ni entendre, que nous restait-il à faire? n'est-ce pas de penser aux tristes nouvelles que le pauvre Donizetti a reçues de recevoir d'Italie, et nous étions bien tenté de crier à ces spectateurs qui s'amusent:

Suspendez vos plaisirs, voyez-vous la face en signe de douleur! Donizetti, le divin maestro, qui avait quitté Paris, il y a quelques mois, dans un état si alarmant, n'a pas éprouvé sous le doux ciel de son pays l'amélioration espérée par ses amis. Sa santé continue à déperir, son esprit est tombé dans une mélancolie noire et profonde, sa raison défaillante se plonge dans une sombre méditation; il ne parle à ceux qui l'entourent que pour s'entretenir, non de sa fin prochaine, mais de sa mort accomplie. Il se met à son piano, prélude par quelques notes brillantes, éclair rapide de son génie, puis la pensée fugitive s'en vole et lui échappe, ses doigts errent sur les touches et ne produisent que des sons incohérents: alors l'infortuné se frappe le front et s'écrie douloureusement: «Vous voyez que je suis mort!» Il se promène dans le jardin de sa maison, cueille des fleurs, les effeuille, et dit en montrant les débris: «Pauvres fleurs! mortes comme le pauvre Donizetti!» C'est vainement qu'on cherche à le ranimer en exécutant près de lui ses plus belles compositions.

Le chantre harmonieux de la *Lucie*, en composant cette touchante et plaintive élégie, avait-il déjà un pressentiment du sort qui l'attendait!

Théâtre-Royal-Hollandais. — *L'Empoisonneuse*, drame en cinq actes, traduit du drame français, *la Dame de Saint-Tropez*, par M. Roobol, acteur du théâtre d'Amsterdam. — Non, ne plaise à ceux qui aiment à lire le sommaire des ouvrages qu'on leur offre au théâtre, voilà une pièce dont l'analyse serait tout à fait oiseuse. Le sujet, les scènes, les types des personnages se trouvent dans un procès fameux qui eut en France, il y a quelques années, un immense retentissement, et dont la curiosité publique s'est même ici très vivement occupée. Aussi les noms véritables des acteurs de ce drame sinistre étaient-ils dans toutes les bouches, et au titre de *l'Empoisonneuse* ou de *la Dame de Saint-Tropez*, chacun substituait celui de *la Dame du Glazier*. Sous le point de vue moral et du respect dû à la chose jugée, il nous semble qu'on s'est bien hâté de traduire au théâtre cette comédie célèbre dont les héros sont encore vivants, excepté la victime, bien entendu. Si dans ce que nous blâmons aujourd'hui, les auteurs ont cru voir une raison de succès, ils ont eu grand tort de spéculer sur un scandale, mais si c'est une réhabilitation qu'ils ont cherchée, leur était-il permis de la tenter, quand jusqu'ici aucune preuve n'a été fournie qu'une grande erreur judiciaire ait été commise. Ils n'ont pas compris que n'ayant rien à opposer à l'arrêt de la justice, le silence et un public expiatoire sont les seules choses à demander dans l'intérêt de celle que la loi a frappée. Nous avons déjà exprimé une pareille opinion, lors de la première représentation de *la Dame de Saint-Tropez* au Théâtre-Français d'Amsterdam. Quoi qu'il en soit, laissons de côté la question de convenance, et comme l'art n'a rien à voir dans une pareille pièce, occupons-nous seulement du jeu de nos acteurs qui l'ont interprétée et qui ont su lui prêter parfois les couleurs d'un tableau saisissant d'intérêt.

L'art du comédien est de savoir avec un geste, un mot, un cri, enlever toute une salle, remuer tout un public; de refaire par l'énergie de son jeu et de sa diction tout ce style pâteux, diffus, ampoulé, qu'à défaut de poètes, les fabricants dramatiques jettent dans leurs ouvrages; c'est de savoir, à la place de la pensée absente, mettre un froncement de sourcil, un seul geste qui vous fait frémir comme un beau vers de tragédie; de révéler par un simple rayon de son ardente prunelle ces secrets, ces profondeurs du cœur humain que le dramaturge ne soupçonnait pas; c'est d'être toujours beau, imprévu, surprenant, haut comme le ciel, trivial comme la vie, passionné, désordonné, et pourtant toujours maître de soi, dominant son rôle, ses interlocuteurs et son parterre. Dès qu'un tel acteur entre dans une action, tout s'anime, tout s'agite, tout se précipite au dénouement, les acteurs les plus froids s'échauffent, et la plus mauvaise pièce, la plus détestable ébauche dramatique, prend les couleurs d'un tableau de maître. Vous croyez entendre des scènes pathétiques, des mots de flamme, des cris de passion, en un mot un drame admirable: — lisez la pièce, il n'y a rien. C'était l'acteur qui écrivait, qui composait tout cela, en levant les yeux au ciel, en s'asseyant à une table, en changeant une chaise de place, en laissant tomber son front orageux dans ses mains convulsives. — Un tel jeu, ce n'est plus du talent, c'est du génie. — Il y a bien une lueur, une étincelle de tout cela dans la pièce de Georges Maurice. On sent que l'acteur comprend son art, que c'est vers ce but que tendent tous ses efforts. A chaque rôle nouveau qu'il interprète, on reconnaît que le sentiment, que l'inspiration vraie est en lui; mais les obstacles qui entravent sa marche, qui l'éloignent du but vers lequel il vise, ce sont encore l'exagération, la brusquerie du geste, l'abus du jeu de la physionomie qui parfois devient grimacière. Voilà ce que nous avons remarqué dans cette nouvelle création, à travers les inspirations les plus heureuses et les plus pathétiques, et malgré le beau et légitime succès que Tjasink a obtenu dans cette pièce, nous n'hésitons pas à lui rappeler ses imperfections, car nous savons qu'il est si passionné pour son art que les observations ont encore plus de prix à ses yeux que les éloges. Les applaudissements ébourdissent l'acteur, mais la critique l'éclaire sur ses défauts. — Quoi qu'il en soit, malgré de légères taches, le rôle de Georges Maurice, bien étudié, bien compris, est une création qui fait le plus grand honneur à Tjasink; son jeu nous a surtout paru supérieur dans les deux derniers actes où il a produit beaucoup d'effet. Son succès a été couronné par les honneurs du rappel; il lui revenait à juste titre, ainsi qu'à M^{me} Valois qui a aussi le droit de revendiquer une bonne part dans nos éloges. Cette jeune et intéressante actrice a créé d'une manière remarquable le rôle d'Hortense d'Auberive; elle le joue avec beaucoup de naturel et de sentiment; son jeu net et l'expression de sa physionomie parlent surtout vivement à l'âme du spectateur. Nous n'avons rien dit, ce sont là les qualités que nous aimons à reconnaître dans le talent de cette actrice, et nous aurions bien peu de choses à reprendre, si elle se décidait à renoncer entièrement aux habitudes de ce ton larmoyant, et à se corriger de ces hochements de tête que nous lui avons reprochés plusieurs fois. Vivement applaudie pendant tout le cours de la pièce, M^{me} Valois a été rappelée avec Tjasink et saluée par d'unanimes bravos. — Le respect que nous inspire la vieillesse du talent nous interdit de parler de Schouten dans le rôle d'Antoine Causade; la faiblesse de son organe ne lui a pas permis de donner à la physionomie de ce personnage le rude cachet de vérité qui lui convient. — M^{me} Ruffa a bien dit le rôle de M^{me} Langlois; sa scène au 3^{me} acte avec Maurice a été interprétée avec talent et convenance; il est fâcheux que l'actrice, parfois trop expansive, ne parvienne pas encore entièrement à tempérer par plus de distinction l'expression ou la vivacité du geste. — Ruffa, acteur toujours parfaitement à sa place, a été très à propos dans le rôle du notaire Langlois, et Hammecher a mis de la convenance et de la tenue dans le personnage du jeune médecin, surtout dans la scène du 4^{me} acte. — En somme, la pièce a été jouée avec beaucoup d'ensemble, et ce résultat dénote des études faites avec soin.

Cette fois-ci nous n'avons pas reconnu la sollicitude prévoyante de la direction qui, tous les ans, pour la semaine de la kermesse, tenait toujours en réserve quelques pièces à spectacle et à grand vacarme, pour attirer la foule et avoir ainsi bonne part au gâteau de la kermesse. Elle n'a rien fait cette année, et quant elle a voulu en essayer, la moisson était faite, il était trop tard. Les Arabes du désert de Sahara avaient perdu de leur puissance attractive, et ils n'ont sauté que pour un petit nombre de curieux retardataires. Ce n'était pas la peine de jouer *abominablement suspendu*! Mais cet échec sera promptement réparé; d'importantes débâtes vont avoir lieu incessamment; les drames d'*Edouard en Beroce*, de *Misanthrope et Repentir* et la tragédie d'*Hamlet* nous sont annoncés. Que faut-il de plus pour piquer vivement la curiosité publique? Ces représentations sont attendues avec une grande impatience et nous prévoyons salle-comble. Ce sera dignement clôturer l'année théâtrale.

Tandis que le *Salon des Variétés* de MM. Boas et Judels charme les visiteurs de la kermesse de La Haye par des représentations aussi va-

riées qu'amusantes et que le zèle et les efforts de leurs acteurs sont récompensés chaque fois par les vifs applaudissements d'un public nombreux, la salle de spectacle qu'ils occupaient, l'hiver dernier, à Amsterdam, ne reste pas vacante. Ils y ont appelé une troupe d'acteurs français qui chaque soir y représente de fort jolis vaudevilles et la foule s'y porte. Mais c'est qu'aussi il y a là dans ce moment, en représentation, un acteur d'un talent vraiment prodigieux; c'est l'acteur Declanoy, premier comique du vaudeville à Bruxelles. Qu'il joue *Harling* dans *Elle est folle*, ou le *Mari de la Dame des chœurs*, ou le *Chevalier de Grignon*, ou le *Mousse*, chaque soir la salle de MM. Boas et Judels est trop petite, chaque soir cet artiste est rappelé, fêté et applaudi avec transport. Il y avait quelque adresse à saisir promptement à la volée un si brillant oiseau de passage et le tact du directeur de la nouvelle salle du *Spectacle-Estaminet* qu'on construit en ce moment à Amsterdam, ne l'a pas laissé échapper. Nous apprenons qu'il aurait engagé cet acteur pour deux ans. Félicitons-le de cette bonne aubaine; c'est avoir la main heureuse dès son début.

JEAN HOLBEIN. 1)

HOLBEIN, sûr désormais de l'affection du roi, ne s'occupait plus qu'à la conserver. Il se mit donc à l'œuvre, et au bout de quelque temps il eut fini ce beau portrait en pied de Henri VIII qu'il a copié plusieurs fois. L'original fut placé à Wittehall avec ceux du prince Edouard et des princesses Marie et Elizabeth.

Henri VIII venait souvent le voir dans son atelier et causer avec lui pendant qu'il travaillait. Pour le roi, la consigne était levée, et Holbein travaillait devant lui sans pudeur et sans coquetterie. Plus d'une fois, sans doute, quand ils étaient seuls, le roi aura ramassé le pinceau du peintre, comme Charles-Quint celui du Titien.

Après le portrait du roi, il fit naturellement tous ceux des grands et des dames de la cour, seulement nous ignorons si dans ce nombre se trouva celui du pauvre lord qu'il avait si mal reçu.

Holbein fit en outre plusieurs grands tableaux à l'huile et en détrempe; un des plus beaux est celui qu'il fit pour le corps des chirurgiens.

Henri VIII, assis sur un trône, donne de la main droite les privilèges accordés aux corps, et les chefs les reçoivent à genoux. On prétend que ce tableau n'a été achevé qu'après la mort du peintre. Cependant, il y a dedans tant de netteté, de fini, d'unité, qu'il est impossible d'y reconnaître deux pinceaux différents.

Il exécuta encore deux autres tableaux, le Triomphe de la Richesse et le Triomphe de la Pauvreté, qui semblent avoir été faits pour des plafonds. Dans ces deux toiles se révèlent véritablement toute l'habileté d'exécution du peintre et tout le génie du poète.

Un riche amateur de Londres, André de Loo, rechercha tout ce qu'il put trouver des ouvrages d'Holbein, et s'en forma un cabinet.

Il avait ce beau portrait de Nicolas Lallemand, astronome du roi;

Celui de Thomas Cromwell, habillé en docteur;

Celui d'Erasmus et celui de l'archevêque de Cantorbéry;

Une grande composition en détrempe qui renfermait les portraits de Thomas Morus, de sa femme et de ses enfants. Après la mort d'André de Loo, ce tableau, un des plus beaux d'Holbein, fut acheté par le neveu de Thomas Morus.

Il y avait autrefois de lui à Amsterdam un fort beau portrait d'une reine d'Angleterre dont le vêtement, de drap et d'argent, était admirable de brillant et de vérité.

Florence avait aussi quatre portraits: Luther, Morus, Richard Southwall, et enfin celui du peintre dont nous faisons la biographie.

A Dusseldorf, une femme en bœufante, un paysage et un portrait inconnu.

On a encore de lui le portrait de Jeanne de Clèves, un homme tenant une tête de mort et le sacrifice d'Abraham. A Paris, au Palais-Royal, le portrait d'une femme habillée en noir et le portrait d'un négociant, Georges Gisein.

Enfin à Bâle, sa patrie, sont la Danse des Paysans, la Passion du Seigneur en huit compartiments, le portrait du père d'Holbein, un grand Christ mort, le portrait de femme qu'Holbein a peinte une seconde fois en courtisane, parce qu'elle avait refusé de lui payer le prix convenu pour le premier portrait; vengeance d'artiste à laquelle on doit un petit chef-d'œuvre de plus; enfin sur les murs du cimetière Saint-Pierre, la Danse des Morts.

Cette célèbre composition, attribuée à Holbein dans sa patrie même, lui est contestée aujourd'hui par quelques savants, — les savants contestent toujours. — En tout cas, comme l'auteur inconnu appartient évidemment à l'école d'Holbein, comme l'œuvre est de l'époque où Holbein habitait Bâle, et que, puisqu'on la lui conteste, c'est qu'il y a des raisons pour qu'elle soit de lui, nous aimons mieux la lui laisser, jusqu'à ce que l'auteur anonyme se fasse connaître, et nous allons emprunter à l'une des mille copies qui en ont été faites la description de cette danse, que nous reproduirons avec ses explications simples et naïves.

1) Voir notre numéro du 17 mai.

La Danse des Morts fut retouchée en 1568 par Jean-Hugues Klaudio, puis en 1616, en 1638, en 1703 ; et elle fut enfin détruite en 1805.

Le premier groupe représente un prédicateur avertissant les hommes de toutes les conditions qu'un jour viendra l'heure du jugement. Voici la traduction que nous en trouvons :

Lorsqu'au son de la trompe un ange de lumière,
Fera sortir les morts du sombre monument,
Ceux qui dorment dans la poussière,
Reprenant leur vigueur première,
Viendront tous devant Dieu paraître en jugement.
Le pécheur enduroi qui, vivant dans le crime,
Se rendit du démon l'esclave et la victime,
Comme un infâme criminel,
Ira, dans le feu de l'abîme,
Subir un supplice éternel !
Mais heureux le sort du fidèle,
Absous de ses péchés, affranchi de tous maux,
Il ira recueillir, dans la gloire éternelle,
Les doux fruits de la foi, le prix de ses travaux.

Nous remarquons sur le devant un cardinal et un évêque qui ne paraissent pas trop rassurés, et qui aimeraient peut-être mieux autre chose que cette prophétie de Daniel.

Le second groupe, c'est la Mort qui avertit les spectateurs de ce qu'ils deviendront, en leur montrant derrière elle une espèce de grande niche pleine de squelettes ; elle tient un tambourin, et à côté d'elle est une autre Mort qui tient une flûte. Elles ont l'air d'appeler la foule comme les acrobates devant une fête.

Voici ce qu'elle dit :

Toi qui contemples ce tableau,
Reconnais la laideur de la faible nature,
Telle un jour sera ta figure,
Fusses-tu des mortels le plus beau.

Alors commence la danse des morts : le premier que le terrible squelette emmène est un pape, qui ne paraît pas très enchanté de cette préférence ; mais la Mort lui fait comprendre qu'elle devait bien cela à son rang, et que comme c'est lui qui tient les clefs du paradis, c'est bien le moins qu'il se d'ouvre le premier.

Sans trop de compliments, sans vous baiser la mule,
Grand pape, je vous viens ordonner de partir ;
Il n'est ni dispense, ni bulle,
Qui puisse, de ma main, jamais vous garantir,
Sachant qu'à vous, saint père, on doit la préférence,
A votre primauté je ne ferai point tort,
Je veux que le premier vous fassiez une danse
Au son du tambour de la Mort !

Puis, elle emmène un empereur qui ne paraît guère plus satisfait que celui qui est parti devant pour ouvrir la route. Et la Mort, tout en jouant de la flûte, et le retenant bien pour qu'il ne lui échappe pas, lui dit :

Tes grandeurs d'ici-bas dont l'homme est ébloui,
Je ne respecte pas la pompe ;
Et je veux qu'au son de ma trompe
Tu viennes danser aujourd'hui.

Cette fois, la Mort a affaire à une femme ; c'est sans doute pour cela qu'elle est plus déceimment vêtue.

Et vous, auguste impératrice,
Venez faire à la mort le triste sacrifice
De tout ce qu'à vos yeux le monde a de plus cher.
Je n'ai point égard à vos charmes,
Je suis insensible à vos larmes.
Donnez la main, il faut marcher.

Puis elle continue à suivre respectueusement la hiérarchie des puissances, observant ce qu'on doit aux positions, la flatteuse qu'elle est ! se coiffant toujours de quelque chose qui ait rapport au patient qu'elle entraîne, depuis le chapeau du cardinal jusqu'à la couronne du roi, depuis la mitre d'évêque jusqu'au bonnet du bouffon. Toujours railleuse ou terrible, prenant le squelette d'un damné qu'un serpent ronge, quand elle fait danser un roi ou un empereur ; prenant le corps décharné d'une vieille femme, à la gorge flétrie, aux membres secs, quand elle emmène une jeune fille qui ne rêve que plaisir et amour.

Ainsi après l'empereur vient le roi, qu'elle traite comme les autres. Puis la reine, et autour de son col se roule une vipère comme un collier ; puis un cardinal ; et cette fois elle a, comme nous le disions, un serpent qui lui ronge le ventre, emblème des désirs qui pendant sa vie ont rongé le cœur de celui qui avait fait vœu d'abstinence ; elle arrive à lui gaie et railleuse, en lui disant :

Ah ! je vous tiens, belle éminence,
Il faut danser, point de dispense,

Ici, votre refus serait fort déplacé.

Aujourd'hui votre pompe tombe ;
Et l'on entonnera demain sur votre tombe
Un *requiescat in pace* :

Ensuite vient l'évêque, qu'elle conduit sans miséricorde, malgré la croce et la mitre. Puis elle passe de la grandeur spirituelle à la grandeur temporelle, de l'évêque au duc. Cette fois elle semble avoir encore moins de respect que quand il s'agissait de ceux qui tiennent leur loi de Dieu ; elle ne marche plus à côté d'eux, elle les entraîne en courant ; elle n'est plus railleuse, elle devient terrible. La duchesse suit son époux comme toute femme obéissante doit le faire. Viennent après le comte, l'abbé, tous moins résignés les uns que les autres.

Puis elle arrive au chevalier. Sans doute elle a pensé qu'elle aurait fort à faire, car elle est couverte d'une armure en assez mauvais état du reste, et qui semble servir depuis longtemps ; elle s'est emparée de sa large épée, et elle lui dit, en lui passant le pied entre les jambes :

Pour le coup, chevalier, prends tes armes au croc.
Tu n'entends rien dans cette guerre ;
La Mort, en t'assillant de point au point,
Te va bientôt boucher par terre.
Déjà c'en est fait de l'armet ;
Elle a saisi ton cimenterre ;
Et malgré ta bravoure, à ses lois te soumet ;
Un croc en jambe achèvera l'affaire.

Ensuite elle vient arrêter le juriconsulte, et son ordre est bien en règle ; elle lui prouve bien et dûment qu'elle est dans son droit comme le loup le prouve à l'agneau, en lui disant pour dernière conclusion qu'elle est la plus forte. Après avoir conduit le sévère magistrat au pied du dernier tribunal, elle revient prendre un gras chanoine ; elle a mission de sauver l'âme, succède le médecin, qui a mission de sauver le corps. Mais il paraît avoir bien des morts à sa disposition, car il recueille tant soit peu devant la route qu'il a fait suivre à d'autres. La mort est plus insensible à ses plaintes qu'à celles de ses prédécesseurs, et elle va droit son chemin sans s'inquiéter de sa résistance. Elle se contente de lui donner ce dernier avis :

Disciple d'Hippocrate, Esculape nouveau,
Toi qui contre la mort inventes cent remèdes,
Il faut enfin que tu lui cèdes.
Elle va de ce pas te conduire au tombeau.
Apprends que de ton art la docte expérience
N'est que trop sujette au hasard,
Et que malgré tes soins, tes drogues, ta science,
Il faut toujours mourir ou plus tôt ou plus tard.

Maintenant, c'est un gentilhomme qu'elle tire, et, il faut l'avouer qu'elle tire vigoureusement des deux bras sans respect pour son nom, sans réserve pour son rang. Elle lui dit cette vieille maxime qui a été répétée tant de fois :

Dort, par le même sort, quitter cet univers,
Avoir un même ciel ou les mêmes enfers,
Etre mis dans la même terre
Et rongé par les mêmes vers.

Ici, c'est une femme qui tient un miroir et que la Mort emmène sans pouvoir lui faire détourner les yeux de la glace où elle se mire. Elle lui dit ce qu'Hamlet dit en tenant le crâne d'Yorick, sentence que le poète a emprunté au peintre :

Voyez cette beauté, dans sa faiblesse extrême,
Lorsqu'amoureuse d'elle-même,
Et sans se lasser de se voir,
Elle va consulter cette glace fidèle,
Afin d'obliger son miroir
A lui dire cent fois qu'elle est aimable et belle.
Je n'ai qu'à me montrer, pour la remplir d'effroi ;
D'abord son sang se glace et ses roses pâlissent,
Ses yeux s'enfoncent, s'obscurcissent,
Elle devient semblable à moi.

Il faut cependant s'arrêter de temps en temps pour reconnaître, au milieu de ce burlesque terrible, de ce bouffon railleur, de cette simplicité de formes, de cette naïveté d'expressions, une vérité étonnante, une poésie admirable. Cette tête de mort, qui n'est jamais la même, qui, selon sa victime, devient railleuse ou vengeresse, cette bouche qui, tantôt rit et tantôt grince, ces yeux creux tantôt ternes, tantôt flamboyants, tout cela jusqu'au costume burlesque que la Mort prend pour quelques-uns des trépassés, tout cela, disons-nous, est empreint de cette belle poésie allemande si puissante et si vraie.

(La fin prochainement.)